

BAREME D'HONORAIRES 2025

PRIX DE VENTE	Mandat EXCLUSIF et PARTENAIRE	Mandat SIMPLE
Immobilier Résidentiel		
De 0 € à 30 000 €	2 700,00 €	3 000,00 €
De 30 001 € à 70 000 €	9,00%	10,00%
De 70 001 € à 100 000 €	8,00%	9,00%
De 100 001 € à 150 000 €	7,00%	8,00%
De 150 001 € à 250 000 €	6,00%	6,50%
De 250 001 € à 350 000 €	5,50%	6,00%
De 350 001 € à 500 000 €	5,00%	5,50%
Au-delà de 500 000 €	4,50%	5,00%
Locaux Commerciaux, Fonds de Commerce, Droits au Bail, Pas de Porte et Terrains		
De 0 € à 200 000 €	9,00%	10,00%
Au-delà de 200 000 €	8,00%	9,00%
Mandat de Recherche	5,00%	6,00%

Tarification applicable au 20 octobre 2025.

Montants des honoraires soumis au taux de TVA à 20%. Honoraires TTC calculés sur le prix de vente du bien TTC.
Inclus la commercialisation, la négociation et l'accompagnement jusqu'à la réitération de l'acte authentique.
Honoraires à charge vendeur sauf mention contraire au mandat et mandat de recherche.
En cas de délégation de mandat, il convient de se reporter aux honoraires du mandat initial.

MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'article L 611-1 du code de la consommation, le consommateur est informé qu'il a la possibilité de saisir un médiateur de la consommation dans les conditions prévues aux articles L 611-1 et suivants du code de la consommation, dont les coordonnées administratives sont : MEDIMMOCONSO, 1 Allée du Parc de Mesemena - Bât A - CS25222 - 44505 LA BAULE CEDEX ; Site internet : <https://medimmoconso.fr/adresser-une-reclamation/>

